

## POUVOIR

Extrait des statuts UR AURA Septembre 2021 :

« 14-4 Représentation : Les membres personnes morales sont représentés par leurs mandataires sociaux. Chaque membre peut confier son mandat ou ses mandats à un autre membre, lui aussi convoqué à l'Assemblée Générale. Un même membre ne peut disposer de plus de 5 pouvoirs de représentation au maximum. Les pouvoirs en blanc ne sont pas recevables ». N.B. En cas de co-gérance, un seul mandataire se verra attribuer les droits de vote de la structure lors de l'AG.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

*Représentant la coopérative : Dénomination* \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Membre de l'assemblée générale de l'association UNION REGIONALE DES SCOP ET DES SCIC AURA**  
dont le siège, sis Pôle coopératif WOOPA, 10 avenue des Canuts à VAULX-EN-VELIN (69120)

**Constitue pour mandataire :**

Mme/M.

Administrateur, ou associé salarié ou salarié de notre structure dénommée ci-dessus

**Pour me représenter et faire valoir mon droit de vote en mon nom.**

Ou

Mme/M.

Représentant en sa qualité de mandataire social la structure ci-dessous dénommée :

*Dénomination et adresse* \_\_\_\_\_

Également membre de l'assemblée générale de l'association, et habilité à exercer un droit de vote,

Sur le lien : <http://www.scop.org/ag2023> vous pourrez consulter la liste des participants au fil des inscriptions

ou

Monsieur le Président du Conseil d'Administration, Cyril Zorman,

Si le Président s'est déjà vu attribué 5 pouvoirs, votre pouvoir sera attribué à un autre membre du Conseil d'Administration présent à l'AG,

ou

Un(e) dirigeant(e) d'une Coopérative de mon territoire qui sera présent(e) à l'Assemblée Générale.

*(Cocher une seule case correspondant à votre souhait parmi les 4 choix proposés pour assurer la validité de votre pouvoir)*

**Afin de me représenter à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, convoquée**

**Le jeudi 29 juin 2023 à partir de 11h15 heures**

**« A l'Espace de l'Ouest Lyonnais » : 6 rue Nicolas SICARD à LYON (69005)**

**En séance ordinaire :**

- Présentation et approbation des comptes 2022
- Affectation du résultat
- Pouvoir pour les formalités
- Questions diverses

En conséquence, assister à cette réunion, signer la feuille de présence et toute autre pièce éventuelle, prendre part à toutes les délibérations et émettre tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Fait à \_\_\_\_\_, Le \_\_\_\_\_,

*Signature précédée de la mention manuscrite : "bon pour pouvoir"*